

Les Cahiers des Dix



La nation canadienne-française

Séraphin Marion, M.S.R.C.

Number 31, 1966

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079690ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079690ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Marion, S. (1966). La nation canadienne-française. *Les Cahiers des Dix*, (31), 137–161. <https://doi.org/10.7202/1079690ar>

La nation canadienne-française

Par SÉRAPHIN MARION, M.S.R.C.

L'impressionnant réveil qui s'opère dans le Canada français d'aujourd'hui a remis au premier plan de l'actualité la question de la nation canadienne-française. Trois partis politiques et plusieurs sociétés interprovinciales en proclament l'existence; ils posent la dualité nationale et culturelle au Canada comme un principe qu'ils s'efforcent de mettre en application au sein d'une Confédération régénérée.

L'Anglo-Canadien moyen, si peu familier avec l'histoire de son pays, s' imagine facilement que l'expression « nation canadienne-française » est de création récente et qu'elle s'insère dans un contexte consigné en ces toutes dernières années, à la faveur de l'actuelle effervescence nationaliste au pays du Québec.

Grave erreur de perspective qu'il importe de corriger sans plus tarder. Le mot et la chose existent dans l'Amérique du Nord depuis au moins deux cents ans. Et — c'est bien là le piquant de l'affaire — depuis plus d'un siècle, de nombreux hauts fonctionnaires anglais, venus de Londres, de même que plusieurs universitaires et historiens anglo-canadiens ou anglo-américains ont examiné, en toute objectivité, le problème que pose, dans le Canada d'aujourd'hui comme dans celui d'hier, la coexistence de deux nations.

Car c'est bel et bien le mot « nation » qui vient tout naturellement à leur plume, lorsqu'ils étudient le comportement du Canada français à l'endroit du Canada anglais.

Une revue rétrospective et une analyse succincte de ces textes ne manqueront pas de revêtir une valeur symbolique au moment où certains chefs anglo-canadiens — parmi lesquels se trouvent des personnages huppés — nient carrément, sans vergogne aucune, l'existence même d'une nation canadienne-française.

★

★

★

En 1760, les soixante mille colons français, établis sur les bords du Saint-Laurent, ne manquaient pas d'une physionomie propre. Un siècle et demi d'enracinement en terre américaine les avaient revêtus d'un caractère particulier. Au vrai, le sociologue pouvait découvrir en eux tous les éléments d'une véritable nation. C'est la conclusion que dépose Gustave Lanctôt¹ à la fin de son étude sur le régime français au Canada : « In 1763 Canada was much more than a mere colonial settlement, and already contained the essentials of a new nation. »

Cette nation embryonnaire n'avait rien de commun avec une peuplade de la brousse africaine ou des régions arctiques. Elle s'enorgueillissait d'être issue d'une des premières nations du monde, de cette France qui, surtout au XVII^e siècle, exerçait en Europe et dans le monde une hégémonie militaire, linguistique et culturelle. Le professeur A.R.M. Lower² a bien noté le fait : « The foundations of French Canada were laid in the seventeenth century, at the proudest period of French history (. . .) Every French-speaking Canadian retains these racial memories; he is a citizen of no mean city, the scion of the proudest culture and the greatest state in the world. »

Dans un autre de ses ouvrages,³ le même historien demeure sous l'ascendant de la même idée : « To English Canadians, immersed in their own rich heritage, it rarely occurs to reflect that their French fellow-citizens brought with them the proudest and most distinguished tradition of Europe. »

J.M.S. Careless⁴ a brodé sur le même thème : « They were a proud and sturdy race. Besides the placid habitants, there were the daring fur traders and explorers. And all had met and answered the challenge of the Canadian land. The result was a new people, born in New France, the seed of a nation itself. »

« The seed of a nation itself » ; « The essentials of a new nation » : ici les historiens Careless et Lanctôt se rejoignent par leur constatation de la réalité objective. Tous deux admettent que, dès la Conquête, sur les rives du Saint-Laurent, existait une nation canadienne-française sinon en acte, tout au moins en puissance.

Cette nation à l'état rudimentaire dut subir, peu d'années après la Conquête, maints assauts assimilateurs; certains hauts fonctionnaires métropolitains résolurent de l'écraser dans l'oeuf. L'un des premiers à tenter l'entreprise fut nul autre que Francis Masères.

1. *Canada*, edited by George Brown. Berkeley, 1950, p. 76.

2. *Canada, Nation and Neighbour*. Toronto, 1952, p. 47.

3. *Canadians in the Making*. Toronto, 1958, p. 28.

4. *Canada*. Cambridge, 1953, p. 72.

D'ascendance française et huguenote, le procureur général de la province rêvait la coalition des deux nations canadiennes, prélude de l'intégration de la nation canadienne-française à la nation canadienne-anglaise. On trouve l'intéressant aveu dans l'ouvrage du célèbre universitaire anglais, Reginald Coupland⁵ : « (Francis Masères) look forward to a « coalition of the two nations » (. . .) he conceived this happy event as « the melting down the French nation into the English in point of language, affections, religion and law. »

Le procureur général faisait ici écho à la proclamation royale du 7 octobre 1763 que le professeur A.L. Burt⁶ a laconiquement résumée : « An old French colony was to be remade into an English colony. »



La proclamation de 1763, grâce à la combativité conquérante de Guy Carleton, échoua bientôt au pays des lunes éteintes. Onze ans plus tard, les autorités métropolitaines lui substituèrent l'Acte de Québec.

Fruit des délibérations auxquelles le sympathique Carleton, pendant au moins huit ans, à Londres comme à Québec, prit une si large part, cet Acte de 1774 évoque avec un puissant relief la nation canadienne-française encore au berceau.

Cette loi provoqua, avant même sa naissance, d'interminables controverses entre ceux que l'on appelait les « nouveaux sujets de Sa Majesté britannique au Canada » et les « anciens sujets », c'est-à-dire entre les Canadiens et leurs conquérants, entre 60,000 Français et quelques centaines de soldats, de marchands et de colons anglais. Déjà s'opposaient deux nations perdues dans l'immensité d'un monde nouveau.

Cette opposition se manifestait surtout en ce qui avait trait à l'établissement d'une Chambre d'Assemblée : les Anglais la réclamaient avec insistance, tandis que les Canadiens observaient sur la question un silence facile à comprendre. Car, à toutes fins pratiques, cette Chambre d'Assemblée d'où les Canadiens catholiques eussent été exclus, par suite du Serment du Test, fût devenu le château fort d'une minorité anglaise et protestante.

5. *The Quebec Act*. Oxford, 1925, p. 84.

6. *The Old Province of Quebec*. Toronto, 1933, p. 82.

Même Francis Masères, pourtant imbu de quelques préjugés protestants, se rebiffa contre une pareille prétention. Il ne crut pas que la réalisation du projet établirait la paix et l'amitié « entre les deux nations ». Là-dessus ouvrons encore une fois le magistral ouvrage du professeur Coupland : ⁷ « Masères (. . .) could not swallow their doctrine of race ascendancy and support their plea for a purely Protestant legislature. « An Assembly so constituted », he said, « might pretend to be representative of the people there, but in truth it would be representative of only the 600 new English settlers and an instrument in their hands of domineering over the 90,000 French. Can such an Assembly be thought just or expedient or likely to produce harmony and friendship between the two nations ? »

Tragique opposition entre deux nations embryonnaires ! Dès le début du régime anglais, elle prend figure de symbole : elle prélude à des années d'incompréhension, de débats, de discordes frayant la voie, en deux ou trois circonstances, à des commencements de guerre civile; elle explique « les deux solitudes » — selon la formule d'un romancier contemporain — dans lesquelles ont toujours vécu ces deux nations. Le professeur Lower⁸ nous apporte, sur cette double solitude, ses pénibles conclusions :

« No understanding of Canada is possible unless this basic fact be imaginatively grasped — the existence within the state of two utterly unlike peoples, distrustful, jealous and resentful of each other. Canadian life, at the best, rests on an uneasy toleration between the two, but on no instinctive understanding and sympathy. Under these circumstances, it takes little stress to make the old wounds gape anew. The Conquest occurred nearly two hundred years ago. It is an open question whether any progress in mutual understanding has been achieved over that time. Probably the answer is a cautious yes. »

Certains historiens anglo-canadiens, qui ont examiné sous tous ses aspects l'Acte de Québec, piaffent de colère en présence des maigres résultats qui en ont découlé. Cette prétendue « grande charte » du Canada français, cette clef de voûte du futur Empire britannique, cette pierre angulaire du futur Commonwealth, cette loi sans précédent, dans les annales de l'Angleterre, qui accordait aux Canadiens français une certaine émancipation religieuse plus d'un demi-siècle avant l'octroi du même droit aux Irlandais catholiques de l'Irlande, cette mesure d'une incontestable bienveillance naissait sous d'heureux auspices. Plusieurs Anglo-Saxons de l'époque ont cru y voir luire l'aurore de

7. *The Quebec Act*, p. 85.

8. *Canada, Nation and Neighbour*, p. 50.

jours nouveaux : un chapitre se fermait, un autre s'ouvrait dans les annales des relations entre Canadiens anglais et Canadiens français. Quelques esprits simplistes allaient jusqu'à croire que désormais les membres de ces deux nations vivraient des jours filés d'or et de soie et roucouleraient ensemble comme bergers en Arcadie.

Mais puisque tel n'a pas été précisément le cas, ni aux XVIII^e et XIX^e siècles, ni de nos jours, certains universitaires conspuent maintenant l'Acte de Québec, source principale, comme ils le prétendent, de presque tous les maux qui se sont depuis abattus sur notre malheureux pays. A leur sentiment c'est bel et bien l'Acte de 1774 qui a officiellement reconnu la nation canadienne-française et l'a consolidée dans ses positions. A quoi a donc servi tant de générosité ? Mieux n'eût-il pas valu supprimer l'existence de cette nation en l'anglicisant et en la protestantisant ?

Ainsi raisonnent quelques critiques en rupture de ban avec la logique et la réalité.

Que le nationalisme canadien-français ait reçu, avec l'Acte de Québec, ses lettres de noblesse, à un moment décisif de son histoire, c'est l'évidence même. « The Quebec Act, a écrit le professeur Chester Martin,⁹ (. . .) introduced into Quebec an exotic tradition of racial separatism. »

Comme quoi le séparatisme, au pays du Québec, n'a pas pris naissance au cours de la dernière décennie.

S'ensuit-il toutefois que, sans l'Acte de Québec, les Anglo-Canadiens eussent connu la paix et le bonheur, dans un pays unilingue et protestant, à l'ombre de leur drapeau britannique ? Ceux qui le pensent aiment manier l'hyperbole au mépris de la vérité.

C'est à eux que répond le professeur Coupland :¹⁰ « It is probable in the highest degree that, if the policy of the Quebec Act had not been adopted, Canada would have been lost to the British Empire in 1775, and no distinct Canadian nation could ever have come into being. Forcible fusion, in fact, must have proved if it had ever been adopted, a futile policy (. . .) A futile and — let it be frankly said — a vicious policy.»

Et le même auteur¹¹ de dessiner, sur le sombre sujet, en quelques traits larges et évocateurs, le tableau de ce qui serait arrivé, en 1775, à la nation canadienne-française privée de l'Acte de Québec :

9. *Empire and Commonwealth*, Oxford, 1929, p. XVIII.

10. *The Quebec Act*, p. 195.

11. *The Quebec Act*, p. 122.

« If British statesmen had treated Canada as Ireland had been treated, torn up the Treaty of Paris like the Treaty of Limerick, and cynically applied the familiar doctrines of religious intolerance and race ascendancy, the British government of Canada would surely not have lasted long (. . .) The incorporation of Canadians in the British Empire was very recent; they were still uncertain what the change would mean to them; and if once they had been convinced that it meant the restriction or suppression of their national life and, above all, of their religion, surely they would not passively have acquiesced in such a fate, but, when the time came, they would have risen, seigneur and priest and peasant together, joined forced with the « rebel » colonists and for better or for worse escape with them from British tyranny. It was fortunate indeed, then, for the destinies of the British Empire that North and his colleagues made no such fruitless sacrifice of honour and justice, that they did not add that crowning folly to the rest. Without the Quebec Act they would still had lost the thirteen colonies. With it Canada at least was saved. »

Citation longue mais tellement significative qu'elle mérite d'être reproduite *in extenso*.

Pendant des siècles, l'Angleterre avait pratiqué, à l'endroit de l'Irlande, une politique d'intolérance et de coercition qui s'était soldée par un échec. La même politique eût abouti au même échec dans le Canada français. Avec sa sagacité coutumière, O. D. Skelton¹². l'a opportunément noté en stigmatisant la méthode funeste de certains hommes d'Etat britanniques, « the fatal example of English statesmen who for seven hundred years had attempted to make Ireland British, not by justice and generosity but by violence and oppression, and had failed. »

Indépendamment de la Révolution américaine de 1775, une politique d'assimilation du Canada français se fût alors avéré non seulement odieuse, mais futile, pour deux raisons que le professeur A. L. Burt¹³. a signalées dans l'une de ses études : « It is idle to imagine that the French of Canada could have been assimilated. One race has been merged in another only when the assimilated did not possess an old and fixed civilization or when they were a minority. Neither of these fundamental conditions existed in Canada. If the policy of 1763, instead of being abandoned, had been enforced and developed, it would have driven Canada into the American Revolution, or it would have created a new Ireland on the banks of the St. Lawrence. »

12. *Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier*. Toronto, 1921, I, 398.

13. *The Cambridge History of the British Empire*. Cambridge, 1930, VI, 172.

Initiateur du séparatisme québécois sous le régime anglais, l'Acte de Québec apparaît comme le centre de gravité de la nation canadienne-française, de 1774 jusqu'à la Confédération : cette « grande charte », quoique très imparfaite, favorisera pendant près d'un siècle l'essor d'un peuple fier de son ascendance et fidèle à son destin.

Ascension constante, mais pénible ! Ascension semée d'obstacles que multiplieront à qui mieux mieux extrémistes incorrigibles et assimilateurs impénitents. Il importe de colliger ces témoignages anglo-saxons qui attestent par ricochet la vitalité de la nation canadienne-française. Car, comme on le constatera, l'expression revient constamment et naturellement sur les lèvres de ceux qui avaient décrété *a priori* l'inexistence ou la mort de cette nation. En dépit de tant de décrets, d'ukases et de prophéties pessimistes, cette nation se portait assez bien, semblable à ces morts qu'il faut tuer plusieurs fois.



Il y aurait une longue dissertation à rédiger sur un sujet qui pourrait s'intituler : le facteur géographique et la formation de la nation canadienne. W. Stewart Wallace,¹⁴ ancien bibliothécaire de la bibliothèque de l'Université de Toronto, a effleuré ce sujet, dans l'un de ses ouvrages : « After the British conquest, the influence of geography continued to operate among the French Canadians, until in the beginning of the nineteenth century it bore fruit in the ideal of *la nation canadienne*. »

Ce serait donc au début du XIX^e siècle que se serait popularisée, au Canada français, l'expression : *nation canadienne*. Elle ne devait pas passer inaperçue dans le Canada anglais de la même époque. En témoigne un texte de Herman Witsius Ryland.

L'ancien secrétaire particulier de lord Dorchester occupait au Canada le haut poste de greffier du Conseil exécutif. Fanatique fiefé, ennemi-né du catholicisme et, partant, des Canadiens français, il s'était assigné bénévolement la double mission de mettre en tutelle l'Eglise de Rome, dans le territoire américain de Sa Majesté britannique, et de protestantiser les « nouveaux sujets » de la Couronne. Est-il besoin d'ajouter que le personnage ne considérait en aucune façon l'Acte de Québec comme l'alpha et l'oméga de la politique métropolitaine envers les Canadiens français.

14. *Growth of Canadian National Feeling*. Toronto, 1927, p. 10.

Or, à cette époque, les chefs politiques de ces « nouveaux sujets » parlaient couramment de la nation canadienne-française, ce qui avait le don d'exaspérer Ryland. « Ryland, a écrit Helen Taft Manning,¹⁵ disliked the French political leaders who were already publicly proclaiming that the St. Lawrence Valley belonged to « la nation canadienne ».

Témoignage précieux, puisqu'il émane d'un des plus fougueux adversaires de cette nation. Témoignage important à un autre titre : il démontre que les Canadiens de l'époque ont déjà dépassé le stage où, réunis en des manières de conciliabules, ils prononçaient timidement, sous le manteau de la cheminée, les mots « nation canadienne » ; désormais ils arborent crânement leur drapeau.

Dans son magistral ouvrage,¹⁶ publié en 1912, mais toujours d'actualité, sir C. P. Lucas verse au dossier du nationalisme canadien-français une pièce révélatrice, puisqu'elle provient d'un autre adversaire des Canadiens : sir James Craig, de sinistre mémoire : « As far back as 1810 Sir James Craig had borne the strongest witness to the strength of the race feeling in the province, and this feeling had been constantly in evidence ever since. »

En 1812, l'honorable James McGill octroya la somme de 10,000 livres sterling pour la fondation d'une université à Montréal. Que dit là-dessus A. N. Bethune ?¹⁷ « It was hoped that French as well as English youth would avail themselves of its advantages; and should this prove to be the case, a greater cordiality and harmony would grow up between the two nations in Lower Canada. »

Deux nations dans le Bas-Canada; on ne saurait être plus catégorique. Bethune abonde dans le sens de Lucas.

En 1828, à la demande de Huskisson, secrétaire des Colonies, James Stephen, conseiller juridique du Bureau des Colonies, rédigea un mémoire sur le Canada français. Il y est fortement question de la « nation canadienne ». Mais passons la parole au savant conseiller juridique :¹⁸ « The French population look forward to the establishment of « la Nation canadienne » as the great counterpoise to English authority on the North American Continent. That this is mere illusion is, I think sufficiently clear. But it is a hope to which the French cling

15. *The Revolt of French Canada*. Toronto, 1962, p. 79.

16. *Lord Durham's Report*. Oxford, 1912, I, 127.

17. *Memoir of Bishop Strachan*. Toronto, 1870, p. 55.

18. H.T. Manning, *The Revolt of French Canada*, p. 272.

with extreme interest. No persuasion will ever induce them to relinquish the power which seems to them to furnish the means of its accomplishment. »

La nation canadienne : une illusion plutôt qu'une réalité, affirme James Stephen en 1828. A son sentiment, c'était là une fiction oratoire que les faits ne permettaient pas de soutenir. Une affirmation aussi absolue a l'inconvénient de retirer du crédit à une méthode. N'est-il pas amusant de constater que l'illusion persistera pendant tout le XIX^e siècle ? Même la seconde moitié du XX^e siècle ne parviendra pas à la dissiper. Comme quoi les aphorismes des bureaucrates ne doivent jamais être tenus pour paroles d'Évangile.



Un grand homme d'État infligerait bientôt à James Stephen un cruel démenti. Avec son regard d'aigle, lord Durham résumera laconiquement la situation au Canada, après l'insurrection de 1837, grâce à une formule percutante, frappée en médaille et promise à l'immortalité dans le petit monde de l'histoire canadienne.

Nommé gouverneur général du Canada, le 30 mars 1838, lord Durham s'acquitta, en quelques mois, de la mission dont l'avait investi la confiance du gouvernement britannique. On lui avait demandé d'enquêter sur les causes de l'insurrection, qui venait d'ensanglanter le Canada, et de suggérer des remèdes à tous les abus.

Telle fut la matière d'un célèbre *Rapport* auquel presque tous les historiens anglo-saxons rendent un hommage dithyrambique et mérité. Plusieurs le tiennent pour « le plus précieux document en langue anglaise sur la politique coloniale. » Dans son ouvrage de bénédictin sur *Le Système scolaire de la Province de Québec*,¹⁹ Louis-Philippe Audet fait siennes les observations de Chester New qui voit dans ce Rapport « le grand tournant de la politique impériale anglaise, l'un des rares événements dans l'histoire du monde duquel on peut affirmer qu'il est le commencement de quelque chose d'absolument nouveau sous le soleil. Lorsque le type d'empire qu'il a créé aura complètement évolué vers sa destinée, il sera temps alors de tenter l'évaluation de toute la portée du rapport Durham. »

19. Tome VI, p. 261.

Au moment où il quittait l'Angleterre, Durham croyait que seule une question de principe en jeu expliquait la sanglante échauffourée de 1837. Quelque temps après son arrivée au Canada, quelle ne fut pas sa surprise de constater qu'il s'agissait surtout d'un conflit d'ordre racial. C'est alors qu'il consigna par écrit une phrase laconique : elle résume, hélas ! toutes les crises majeures qui ont sévi sur le Canada, de 1760 jusqu'à nos jours. Écoutons là-dessus le professeur Lower :²⁰. « Lord Durham said he came expecting to find a contest of principles and was shocked at finding « two nations warring in the bosom of a single state. »

Deux nations qui se faisaient la guerre au sein d'un seul Etat : telle était la situation au Canada, lors de l'insurrection de 1837 et, partant, pendant plusieurs années antérieures au soulèvement de Papineau et de ses hommes contre la « clique du Château ».

Et l'ancien professeur en chef d'histoire du Canada, à l'Université Queen's, d'ajouter pessimiste : « The two nations still struggle, sometimes in polite form, sometimes openly (. . .) Racial wars never end; there is no constitutional formula that will solve them. »

Que les querelles raciales ne s'apaisent pas facilement, c'est l'évidence même. Qu'elles ne puissent être dirimées, c'est ce que plusieurs mettent en doute. L'histoire de la Suisse atteste la coexistence pacifique et heureuse de trois petites nations au sein d'un seul Etat.

Le rapport de lord Durham s'efforce de mesurer toute la distance qui séparait, il y a plus d'un siècle, et aujourd'hui encore, le Canada anglais du Canada français. Entre eux existe non pas un fossé, mais un abîme. Ne va-t-il pas à la racine du mal quand il écrit : « It is not anywhere a virtue of the English race to look with complacency on any manners, customs or laws which appear strange to them; accustomed to form a high estimate of their own superiority, they take no pains to conceal from others their contempt and intolerance of their usages. »

Nullement dépourvus d'un complexe de supériorité, ces conquérants, qui se croyaient membres d'un peuple élu par la volonté divine, arrivèrent au pays pour y découvrir un autre peuple également fier et investi, lui aussi, comme il le prétendait, d'une mission divine. Durham²¹. le dit en toutes lettres : « They found the French Canadians filled with an equal amount of national pride. »

20. *From Colony to Nation*. Toronto, 1953, p. 215.

21. Pour de plus amples explications là-dessus, voir *The French Canadians de Mason Wade*. Toronto, 1955, p. 200.

Tenter d'établir la paix et le respect mutuel entre ces deux peuples et ces deux nations, n'est-ce pas essayer de marier l'eau et le feu ? Ou encore de chercher la quadrature du cercle ? Voilà la question que se posent avec angoisse, dans des moments de lassitude, maints sociologues et historiens du Canada. Ils rejoignent sir C.P. Lucas²², qui a écrit, il y a plus d'un demi-siècle, en marge du *Rapport Durham* : « French are French and British are British and will remain so till the end. »

Selon le témoignage de James Stephen, comme nous l'avons déjà noté, les Canadiens de 1828 employaient souvent l'expression : « nation canadienne. » Au dire de sir C.P. Lucas,²³ elle avait cours également pendant la période insurrectionnelle, alors que Papineau passait pour l'O'Connell du Canada français : « The French Canadians had been led by Papineau who was considered the O'Connell of Canada; the extremists among them talk of *La Nation Canadienne*. »

En 1838, lord Durham avait bien en main un secrétaire d'une exceptionnelle intelligence : Arthur Buller. Le 4 juillet 1838, le gouverneur le nomma commissaire enquêteur sur l'état de l'éducation dans le Bas-Canada. Ce rapport de Buller fait partie du tome III de l'oeuvre de sir C.P. Lucas.

Comme son maître, Buller veut angliciser les Canadiens et il ne s'en cache nullement dans la deuxième partie de son rapport. Ce qu'il désire surtout, c'est fusionner les « deux nations » . . . au profit de la nation anglaise. Preuve manifeste que les deux nations existent et que chacune d'entre elles vit sa vie propre et entend bien demeurer elle-même.

Au sentiment de Buller, l'anglicisation des Canadiens français s'impose d'autant plus que la source de tous les maux au Canada n'est rien d'autre que l'hostilité entre les deux races fondatrices du pays. Ces deux races se livrent une guerre continuelle tantôt larvée, tantôt déclarée. Supprimer l'une de ces races en l'intégrant, de gré ou de force, à la race conquérante équivaldrait à l'établissement d'une paix durable : le combat cesserait faute de combattants, puisque l'on ne se bat pas tout seul.

Raisonnement simpliste auquel il ne conviendrait pas d'accorder trop d'attention s'il provenait du premier venu; mais il émane de la

22. *Lord Durham's Report*, I, 284.

23. *Ibid*, II, 58.

plume de Buller, bras droit de Durham. On se rappelle la formule laconique et déprimante du noble lord; celle de son homme de confiance²⁴. mérite, elle aussi, d'être montée en épingle :

« The great parent evil of Lower Canada is the division of races (. . .) In private life, the intense hatred of the two races does not often show itself in violent collisions, but rather in a rigid non-intercourse. From the moment they are born to the hour that they die, they are, to all intents and purposes, two separate nations. »

Ces lignes, déjà vieilles de plus de cent ans, ne semblent-elles pas avoir été écrites hier ? Ne sont-elles pas en parfaite harmonie avec le paragraphe, déjà lu, du professeur Lower et rédigé cent douze ans plus tard ?

Que réclamait donc le Canada français dès le début du XIXe siècle et jusqu'à l'insurrection de 1837 ? Rien d'autre que son droit, en tant que nation, d'être maître de ses nouvelles destinées. Stanley B. Ryerson²⁵. l'a proclamé une fois pour toutes : « The democratic struggle for the French-Canadian people during the whole of the preceding period (avant 1840) had been a struggle for the right as a nation to choose their own form of state ».

Toutes ces luttes aboutirent à l'échauffourée de 1837 qui provoqua le rapport de lord Durham et l'adoption de l'odieux Acte d'Union de 1840.

Les auteurs de l'Acte de 1840 étaient, à n'en pas douter, des hommes à vue très basse : naïfs et mauvais prophètes, ils s'imaginaient qu'il suffit de quelques lignes, consignées sur parchemin, pour supprimer une nation. Car telle était bien l'une des recommandations majeures de Durham. Vaincue, humiliée, laissée à ses propres forces, la nation canadienne-française survivrait-elle à cet ukase impérial ? Lucas²⁶. a bien synthétisé l'esprit de l'Acte de 1840 : « All was to be one; the separate laws and institutions, the separate language, everything, except the religion, which marked the French Canadian nationality, and which led Papineau and his followers to dream and talk of a Canadian nation, was to be gradually but completely submerged. »

Il s'ensuivra une guerre froide qui sévira, dans un Canada prétendument uni, de 1840 jusqu'à la Confédération de 1867. Au cours de cette période harassante, quelques rares accalmies comme celle qu'en-

24. Lucas, *op. cit.*, III, 273. Voir aussi ce texte et sa version française dans L.-P. Audet, *Le Système scolaire de la Province de Québec*, VI, 300.

25. *French Canada*. Toronto, 1943, p. 63.

26. *Lord Durham's Report*, I, 132.

gendra le ministère La Fontaine-Baldwin. Stephen Leacock²⁷. l'a opportunément remarqué en reprenant la célèbre formule de Durham : « The Lafontaine-Baldwin ministry indicates the first real pacification of French Canada, the passing of the « strife of two nations warring within the bosom of a single State. »

Promis au tombeau, le peuple canadien-français s'arc-bouta sur sa détermination de demeurer fidèle à ses origines et à son destin. Pendant ce quart de siècle, les fossoyeurs anglo-canadiens durent, contre leur gré, pratiquer la politique des bras croisés. Au vrai, par un curieux retour de la fortune qui si souvent atteste la vicissitude des choses d'ici-bas, l'Acte d'Union, tombeau du Canada français — comme le croyaient du moins les anglicisateurs — se métamorphosa en pierre de touche du caractère de nos pères : l'outil perfide devint un instrument de salut.

De 1840 à 1867, trois grands partis, en somme, s'affrontèrent dans l'arène politique du Canada : les Tories, les Radicaux et les Canadiens français. Ces derniers profitèrent des querelles entre Tories et Radicaux de langue anglaise pour jouer cartes sur table et manifester sans équivoque leur vouloir-vivre collectif. Ils forcèrent les adversaires rouges ou bleus à reconnaître la légitimité d'un droit naturel, dans la théorie comme dans la pratique, comme en témoigne la double autorité des ministères revêtus d'une dualité linguistique et culturelle. C'est bien dans cette optique que Joseph Pope²⁸. a vu la situation : « Down to Confederation the leadership was (at least nominally) a double-headed affair consisting of one Upper Canadian and one French Canadian. »

Et Chester Martin²⁹. de commenter judicieusement le fait : « The system of double majorities to include both races (...) At its best (...) the double-barrelled leadership; at its worst, it sanctioned the racial dualism. »

Donc, bien loin de la supprimer, l'Acte de 1840 a confirmé la dualité raciale et nationale au Canada.

A maintes reprises, pendant ces tumultueuses années, George Brown agita la question de la représentation basée sur la population. « Rep. by Pop. » : telle était la formule abrégée qu'il utilisait avec profit dans ses assemblées politiques. Elle vint sur ses lèvres et sous sa plume non pas en 1840 et pendant les dix années ultérieures, alors que la

27. Mackenzie, Baldwin, Lafontaine, Hincks. Oxford, 1926, p. 306.

28. *Memoirs of Sir John A. Macdonald*. Ottawa, 1894, I, 26.

29. *Empire and Commonwealth*, p. 327.

population du Bas-Canada surpassait, en nombre, celle du Haut-Canada, mais seulement vers le milieu du siècle. Et pour cause : le recensement de 1852 révéla que la population du Haut-Canada atteignait le chiffre global de 952,000 âmes, tandis que celle du Bas-Canada s'élevait à 890,000 âmes.

Fort de cette prépondérance numérique, George Brown lança son mot d'ordre : « Rep. by Pop. » Il s'était bien gardé de le faire au cours des années antérieures, quand la population du Bas-Canada dépassait celle du Haut-Canada. C'était déjà la bonne entente à sens unique !

Les chefs conservateurs de l'époque formulèrent, contre le projet de Brown, deux objections. La première pouvait ainsi s'énoncer : alors qu'ils faisaient partie de la majorité, les Canadiens français n'avaient pas réclamé la représentation basée sur la population; ils avaient subi patiemment cette injustice que les Anglo-Canadiens ne voulaient pas aujourd'hui supporter.

Plus importante, la deuxième objection évoque avec un puissant relief la nation canadienne-française. Mais passons ici la parole à John Lewis,³⁰ impartial observateur de la situation politique au Canada vers le milieu du dernier siècle :

« A more formidable objection was raised by Mr. Hincks who said that the union (en 1840) was in the nature of a compact between the two nations having widely different institutions; that the basis of the compact was equal representation and that Brown's proposition would destroy that basis. Cartier said that representation by population could not be had without the repeal of the union. The French Canadians were afraid that they would be swamped and would be obliged to accept the laws and institutions of the majority. »

Crainte séculaire du Canada français d'être submergé par une majorité anglo-canadienne ! Appréhension toute aussi vive en 1840 qu'en 1867 et en 1967 ! La constance du phénomène s'impose à l'attention des historiens et explique l'antagonisme des deux groupes ethniques au Canada.

Cette crainte motiva l'attitude du Canada français à l'égard de la Confédération. Stanley B. Ryerson³¹ s'en est bien rendu compte : « The French-Canadian nation, twice forced to bow to the superior forces of an imperial soldiery, but still undefeated in the tireless defence of its national existence, was demanding recognition of its right to a

30. George Brown. Toronto, 1906, p. 84.

31. French Canada, p. 65.

state of its own choosing. The French-Canadians comprised a third of the population. They occupied the strategic St. Lawrence gateway to British North America. Their demand could not be ignored without risks. »

Il s'ensuivit, en 1867, le pacte confédératif que négocièrent John A. Macdonald, chef politique du Canada anglais, et George-Etienne Cartier, chef politique du Canada français. Sans Cartier nulle confédération n'eût été possible : c'est l'assertion de Macdonald lui-même : « Cartier was as bold as a lion », Macdonald once said, « and but for him Confederation could not have been carried »³².

Sans la collaboration active de l'épiscopat canadien-français, les efforts de Cartier eussent abouti à un échec. Ce projet de conférer définitivement un caractère minoritaire à la nation canadienne-française provoquait la plus vive opposition de plusieurs groupements politiques du Québec rouges comme bleus. Écoutons là-dessus Reginald Trotter :³³ « The chorus of opposition from Lower Canadian Conservatives who were afraid of placing Lower Canadian interests, even in general matters, in the hands of an English majority. But Cartier's strong hold upon his followers, reinforced by the influence of the Church, was sufficient to quiet the fears of most of the French. »

Même avec l'appui de l'épiscopat, le projet confédératif de Macdonald et de Cartier obtint de justesse l'assentiment du Canada français. « As it was », a écrit le professeur A.L. Burt,³⁴ « nearly half the French members voted against federation. » Un refus de l'épiscopat d'épauler Cartier eût entraîné l'échec certain du projet confédératif dans le Bas-Canada et, partant, dans le pays tout entier.

Comme quoi, loin d'être écrit dans les astres, le destin des peuples se forge par des chefs. Il est rigoureusement exact d'affirmer que l'épiscopat québécois, en 1867, a élaboré le destin du Canada français et du Canada tout court.

Ainsi donc l'Acte de l'Amérique du Nord britannique vit le jour grâce à une entente conclue entre les chefs du Canada anglais et du Canada français. Cette vérité n'a pas échappé à la perspicacité de Stanley B. Ryerson :³⁵ « The Confederation compact was the outcome of an agreement not merely between separate colonies, but between the ruling classes of two nationalities. »

32. Chester Martin, *op. cit.*, *Foundation of Canadian nationhood*. Toronto, 1955, p. 325. Voir aussi Joseph Pope, *Memoirs of Sir John A. Macdonald*, I, 137.

33. *The Cambridge History of the British Empire*, VI, 458.

34. *A short History of Canada for Americans*. Minneapolis, 1944, p. 175.

35. *French Canada*, p. 71.

Le problème de la coexistence de deux peuples, de deux nations, au sein de la Confédération canadienne, ne cessera de revêtir un caractère épineux, de 1867 jusqu'à nos jours. Au cours de son long règne, sir John A. Macdonald sut presque toujours museler la meute orangiste désireuse de supprimer les écoles séparées et le fait français dans tout le pays hors du Québec. Mais ses successeurs, desservis par des circonstances défavorables, connurent un sort moins heureux. H. Reginald Hardy³⁶ a eu raison de résumer ainsi près d'un siècle de vie confédérative :

« From the earliest days in the history of the Dominion the preservation of the unity between the French-speaking and English-speaking people of the country has been the nation's greatest domestic problem. It was the one upon which the great Conservative leader, Macdonald, won a place in the history books of Canada. It was the one to which Laurier devoted the best of its talents and leadership. It is the one which must never be taken lightly and the time may never come when it can be dismissed as unimportant. »

Propos pessimistes ? Ce paragraphe témoigne non pas d'une vision cavalière de la réalité, mais plutôt d'une objectivité nullement suspecte. Et le biographe de Mackenzie King après avoir marqué un point en gagne un autre de la façon que voici :

« No other man could have so inspired Canadians with confidence in their country as he did; none other so held in check the fighting elements, so smoothed away or toned to a note of unity the inharmonious characters of the Canadian national life . . . »

« This was not written of King, nor yet of Laurier, but of Sir John A. Macdonald, by the British press, after his death. The passage highlights the great Canadian problem of the past, the great political and national problem of the present and of the future. »

Riel fut à l'origine de la première crise qui provoqua, dans les couches populaires du Canada anglais et du Canada français, une grande effervescence. Le 16 novembre 1885 où Riel — « notre frère Riel », selon l'expression d'Honoré Mercier — mourut sur l'échafaud fut un jour marqué, pour la nation canadienne-française, au caillou noir.

Il mourut au moment où la « bonne entente » entre les deux nations semblait arrivée au point mort. D'une part, un hebdomadaire torontois pestait contre « la langue française, l'histoire de France, la philosophie française enseignées aux enfants et aux adolescents dans

36. Mackenzie King of Canada. Oxford University Press, 1949, p. 227.

les écoles et collèges du Québec, tandis que dans les églises et dans leurs foyers, on les endoctrine en ce qui a trait à leur soumission à Rome ainsi qu'au dogme de l'infailibilité pontificale. » Pourtant plusieurs Canadiens français faisaient partie de l'expédition dirigée, par le gouvernement fédéral, contre Riel.

« Such was the spirit abroad, s'exclame l'historien Lower,³⁷ while both English and French-Canadian militiamen were hurrying westward to put down the Riel Rebellion. A national effort ? The approach to civil war rather. And why ? Because French-speaking Canadian Catholics would not turn themselves into English-speaking Canadian Protestants. »

Une autre crise — la crise scolaire manitobaine de 1890 à 1896 et jusqu'au début du XXe siècle — mit à nu la volonté des Canadiens français de demeurer catholiques et français. En cette tragique conjoncture s'accuse le contraste violent entre les deux nations canadiennes, entre la nation anglicisante et la nation réfractaire à l'anglicisation.

D'Alton McCarthy, Orangiste de la plus stricte obédience, avait quitté l'Ontario et s'était rendu au Manitoba pour y propager des propos haineux à l'endroit des écoles séparées et des Canadiens français. Il tenait le peuple canadien-français pour une « nationalité bâtarde ». A Portage-la-Prairie,³⁸ il avait demandé à ses auditeurs « to make this a British Country in fact and in name. » En une autre circonstance, il s'écria : « The sooner we take up our French Canadians and make them British, the less trouble will we have for posterity. »

Et O.D. Skelton³⁹ de commenter ainsi cette sortie : « Such a policy was folly, anti-Canadian, un-British, a national crime. »

Ce sont surtout les Orangistes qui, par leur conception étroite de « l'unité » canadienne, ont établi une cloison étanche entre les deux nations au Canada.

Fossoyeurs de « l'unité » canadienne, les Orangistes tinrent de nouveau le devant de la scène en 1899, alors que l'Angleterre déclencha une guerre contre l'Afrique du Sud. Guerre impérialiste et raciste si jamais il en fut ! Au Canada elle noua une crise qui divisa en deux camps retranchés Canadiens anglais et Canadiens français.

Racistes impénitents, les impérialistes anglo-canadiens se modélaient sur leur maître, Joseph Chamberlain. « Mr. Chamberlain's imperialism, a écrit O.D. Skelton⁴⁰, was narrowly racial; there was no

37. *Canadians in the Making*, p. 300.

38. D.M. Le Bourdais, *Nation of the North*. London, 1953, p. 85.

39. *Life and Letters of Sir W. Laurier*, I, 398.

40. *Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier*, II, 62.

room in his empire for Frenchmen and Dutchmen save as they were transformed by Englishmen, while the lesser breeds of Africa and Asia must accept the rule of their trustees for all time : he glorified the Anglo-Saxon race (à Toronto, en 1887) (. . .) Such was the frank and arrogant gospel which was now to be pushed with all the vigour of the successful Birmingham merchant. »

Et l'éminent biographe de sir Wilfrid Laurier de se montrer sceptique sur le succès de la propagande impérialiste auprès des Canadiens français non seulement parce qu'elle était fortement teintée de racisme, mais surtout parce que les plus forcenés impérialistes anglo-canadiens — en l'occurrence, les Orangistes — s'affichaient comme les pires ennemis du français au Canada :

« The politicians foremost in the advocacy of imperial federation were foremost also in the attempt to anglicize Canada, to narrow the use of the French tongue, — the McCarthys, the McNeills, the Tyrwhitts, the Wallaces. To expect active enthusiasm for an Anglo-Saxon empire was absurd.⁴¹

Le grand journaliste J.W. Dafoe,⁴² lui aussi auteur d'une biographie de sir Wilfrid Laurier, a proclamé en d'autres termes la même vérité. Au moment de la guerre sud-africaine, a-t-il écrit, « English-speaking Canadians were more British than the British; they were more loyal than the Queen. »

Cette frénésie raciale s'accompagnait d'une véritable phobie à l'endroit des Canadiens français. Un quotidien torontois fulminait anathèmes et menaces contre le Québec, château fort de Laurier : « It is an intolerable situation, pouvait-on lire dans l'édition du 8 novembre 1899 du *Toronto News*, for English Canadians to live under French domination (. . .) It is infinitely deplorable that the government remains in power by the massive vote of a section of the Canadian people speaking a foreign tongue and maintaining an ideal foreign to the dominant race in this country. »⁴³

Le français, langue étrangère au Canada ! Evidemment, même dans le Canada anglais de 1899, le papier souffrait tout. On a également bien lu les mots « race dominante » : ce qui implique l'existence, dans le même pays, d'une race dominée, voire inférieure. Car le mot est lâché tout de go dans une autre édition du même journal : « *The Toronto News* threatened that British Canadians would find means,

41. *Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier*, II, 64.

42. *Laurier*. Toronto, 1922, p. 74.

43. Mason Wade, *The French Canadians*, p. 486.

through the ballot or otherwise, of « emancipating themselves from the dominance of an inferior people that peculiar circumstances have placed in authority in the Dominion. » Deux historiens, O.D. Skelton⁴⁴. et Mason Wade,⁴⁵ ont relevé, dans leurs ouvrages, cette odieuse provocation, fruit d'un racisme exacerbé.

Et l'aventure sud-africaine de 1899 constitua bel et bien pour le Canada, quoi qu'en ait dit Laurier, un précédent qu'invoqueraient les Anglo-Canadiens en 1914.

Dès le début de la première guerre mondiale s'affrontèrent les deux nations canadiennes. La nation anglo-canadienne se jeta tête baissée dans la mêlée d'abord et avant tout parce qu'elle prêta l'oreille à la voix du sang : *the call of the blood*. Tel n'était pas le cas de la nation canadienne-française. Le professeur Lower⁴⁶ a bien relaté le double fait :

« English Canadians fought not out of knowledge of European conditions but because they were « whelps of the lion ». French Canadians were not whelps and they had little knowledge of European conditions. It was unreasonable to expect their legal acceptance of British institutions to carry them as far as the strong sense of filial love was to carry English Canadians. »

Le Canada anglais reprocha à Laurier de se constituer, en 1917, le porte-parole, le protecteur, le rempart des Canadiens français presque tous opposés à la conscription, manifestant beaucoup moins d'enthousiasme pour la guerre que les Anglo-Canadiens et s'enrôlant en moins grand nombre que ces derniers. Le contraire eût été surprenant, voire quasi miraculeux : l'appel du sang, inexistant chez les Canadiens français, faisait entendre sa voix tonitruante chez les Anglo-Canadiens.

Les impérialistes d'alors s'efforçaient de marquer les Canadiens français, hostiles à la conscription, des stigmates de la couardise et de la lâcheté.

Et pourtant, au cours de cette première guerre mondiale, l'enrôlement non seulement au Canada français, mais aussi dans tous les groupements de Canadiens, de l'Atlantique au Pacifique, s'expliquait par une manière de loi que le premier venu d'entre les sociologues eût pu découvrir avec facilité, en dressant sur le sujet quelques statistiques. On pourrait ainsi énoncer cette loi : l'enrôlement de tous les Canadiens, de 1914 à 1918, fut en raison inverse de leur enracinement dans le pays.

44. *Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier*, II, 114.

45. *The French Canadians*, p. 485.

46. *From Colony to Nation*, p. 461.

Nombreux sont les historiens anglo-canadiens qui ont découvert cette loi et l'ont signalée à l'attention de leurs lecteurs. Whittke⁴⁷. a écrit : « Enthusiasm for recruiting varied inversely with length of residence ». Creighton⁴⁸. a légèrement modifié la formule : « The proportion of enlistments achieved by any social group appeared to vary almost inversely to the length of establishment in Canada ». Brebner⁴⁹. dit à peu près la même chose : « Outright enthusiasm dwindled in rough proportion to length of establishment in Canada ».

Les plus anciens de tous les Canadiens, les Canadiens français, comptaient moins d'enrôlés que les autres groupes. La même loi s'appliquait aux Canadiens anglais, nés au Canada, qui manifestaient moins d'empressement à s'enrôler que les Canadiens anglais nés dans les îles britanniques.

C'est le professeur Burt⁵⁰. qui a le mieux commenté ce dyptique; il a embrassé d'un seul coup d'oeil le double tableau : « Few people in English Canada understood the situation. Most of them were inclined to think that the French were slower to enlist because they were slackers. If they only examined their own numbers they would have observed that the Canadian-born were far behind the British-born (. . .) But it is human nature to excuse one's self and to accuse others and throughout English Canada there was growing animosity toward French Canada. »

En 1917, les Anglo-Canadiens menèrent contre Laurier une campagne électorale des plus dégoûtantes. Peu d'historiens s'appesantissent là-dessus : ils craignent, semble-t-il, de tomber dans un cloaque. Pourtant l'un d'entre eux, (M.D. Le Bourdais), y descendit en se bouchant le nez :

« Then followed a campaign the like of which had never been before experienced in Canada. With ample money, with almost the entire English-language press, with high-priced speakers and writers, with newspapers advertisements, with the Protestant pulpit largely become an adjunct of the hustings, a steady barrage of abuse was rained upon Laurier and his supporters. From billboards in type four feet high, voters were warned that « A vote for Laurier is a vote for the Kaiser ! » and they were asked : « How would the Kaiser vote ? »⁵¹.

47. *A History of Canada*. New York, 1941, p. 296.

48. *Dominion of the North*. Toronto, 1944, p. 448.

49. *Canada*, 1960, p. 393.

50. *A short History of Canada for Americans*, p. 243.

51. *Nation of the North*. London, 1953, p. 160.

Laurier, suppôt du Kaiser ! La bassesse des calomniateurs s'étalait ainsi sans vergogne aucune. Lui qui avait consumé son âge au service de son pays, il eut l'immense tristesse de vivre assez longtemps pour assister à la pulvérisation de son rêve : « Sir Wilfrid Laurier lived to see (. . .) the French and the English-Canadians more sharply divided than they had been for eighty years » : croyons-en l'un de ses biographes, J.W. Dafoe,⁵² qui a mélancoliquement noté le fait.

Quant au professeur Lower,⁵³ il a établi opportunément une relation d'identité entre la situation canadienne de 1837 et celle de 1917 : « Lord Durham's classical description had once more come to apply and again Canada presented the spectacle of « two nations warring in the bosom of a single state. »

La Confédération semblait sur le point d'éclater. Lorsque le sentiment de francophobie du Canada anglais fut porté à son paroxysme, le député J.-N. Francoeur présenta à la Chambre des Communes, à Ottawa, une motion devenue célèbre en un clin d'oeil. Mason Wade⁵⁴ l'a consignée dans son ouvrage : « Quebec would be disposed to accept the breaking of the Confederation Pact of 1867 if, in the other provinces, it is believed she is an obstacle to the union, progress and development of Canada. »

Grâce au machiavélisme de Mackenzie King, les relations entre le Canada anglais et le Canada français connurent des heures moins mauvaises pendant la deuxième guerre mondiale. Toutefois le Canada ne prit alors, en aucune façon, figure de paysage d'Arcadie imprégnée d'un bonheur pastoral et sans mélange. « Though racial feelings were not nearly so inflamed, a écrit le professeur Burt,⁵⁵ as in the last war (. . .) hot words flew back and forth, raising serious fears for national unity; and the cabinet was reported to be divided on the issue. »

Fait significatif : le député communiste Fred Rose proposa alors — projet qui évidemment n'eut pas de suite — que fût proclamée, au Canada, l'existence de deux nations au sein d'un seul Etat : « He urged the House to recognize that Canada was a « two-nation state ».⁵⁶



52. Laurier, p. 102.

53. *From Colony to Nation*, p. 466.

54. *The French Canadians*, p. 754.

55. *A short History of Canada for Americans*, p. 291.

56. Mason Wade, *The French Canadians*, p. 1042.

Même les esprits doués d'un robuste optimisme doivent se rendre à l'évidence et admettre que, depuis 1950 et surtout aujourd'hui, les relations entre les deux peuples se détériorent.

Vers le milieu du siècle, avant donc les bruyantes manifestations politiques du séparatisme et du créditisme québécois, plusieurs observateurs anglo-canadiens sont demeurés perplexes en présence des conflits raciaux au Canada.

En 1955, Mason Wade⁵⁷. a écrit une petite phrase grosse de conséquences, même si, de prime abord, elle n'a l'air de rien : « The standard French and English histories of Canada (are) so dissimilar as to suggest that they are the histories of two different countries. » Un peu plus loin, l'auteur⁵⁸. revient sur le même sujet : « ... The curious abyss between the French and English worlds in Canada which remains one of the first and most striking impressions of the visitor even to-day. »

En 1944, A.L. Burt⁵⁹. n'a pu s'empêcher de constater la dualité nationale du Canada : « French Canada and English Canada each form a nation within a nation. »

« Two nations warring in the bosom of a single state », a observé le professeur Lower,⁶⁰. « is a phrase that can never be far from any Canadian mind. »

L'antagonisme racial, qui sévit depuis 1760, entre Canadiens anglais et Canadiens français, semble hanter l'ancien professeur d'histoire à l'Université Queen's : il en parle dans presque tous ses ouvrages et à plusieurs reprises : « The major phenomenon of Canadian life ever since has been the existence in the one state of two peoples each having their own way of life, each as different from the other as well could be. »⁶¹. « There are, as yet, two Canadas, inhabited by two people who, as often as not, are at outs. »⁶².

Souvent un Anglo-Canadien demande à son interlocuteur canadien-français : « Quelle est votre patrie véritable ? Le Québec ou le Canada tout entier ? Si la réponse est le Québec, si l'on pose comme principe que le Québec est tout au moins la patrie spirituelle du Canada français, alors l'Anglo-Canadien croit cerner son adversaire. Il adopte une attitude victorieuse, il se rengorge, il plastronne et il lui décoche

57. Ibid, p. VIII.

58. Ibid, p. 201.

59. *A short History of Canada for Americans*, p. 7.

60. *Canadians in the Making*, p. 274.

61. *Canada, Nation and Neighbour*, p. 49.

62. *From Colony to nation*, p. X.

une flèche, une flèche de Parthe comme du moins, il le croit : « Vous autres, Canadiens français, préférez la partie au tout, la province au pays tout entier; vous êtes donc de médiocres patriotes et d'incorrigibles provinciaux. »

La ficelle est un peu grosse. Au vrai, il est difficile d'accumuler plus de confusion en si peu de phrases. A ceux qui s'arrogent, sans autre mandat que celui qu'ils ont usurpé, le rôle de directeur de conscience du Canada français, il convient de donner une réponse pertinente et catégorique. B.K. Sandwell,⁶³ grand ami du Canada français, de regrettée mémoire, l'a fait pour nous : « The French Canadian maintains that he cannot be expected to feel a nationality loyalty for a nation in three-quarters of whose territory his ancestral tongue is regarded as foreign and is so treated by the local law and the local educational system. »

Ce qui est l'évidence même. Si le Canadien français se sentait chez lui dans l'une ou l'autre des dix provinces canadiennes, son patriotisme embrasserait toutes les parcelles de la terre canadienne, de l'Atlantique au Pacifique. Mais dès qu'il quitte sa province pour s'établir dans un coin quelconque du Canada anglais, non pas au diable vauvert, aux confins de la baie d'Hudson, au sein du grand silence blanc, dans les régions inhospitalières de l'Arctique, mais au coeur même du pays, à Ottawa, capitale du Canada, force lui est de transmettre à ses enfants, dans l'immense majorité des cas, une éducation française diminuée, rachitique et octroyée avec pingrerie et au compte-gouttes par les autorités provinciales, surtout aux paliers secondaire et universitaire.

Comment pourrait-il aimer, d'un amour égal, la province qui lui a donné le jour et favorise l'essor de la culture française — sa culture, à lui — et le coin de terre du Canada anglais où il a élu domicile et où il entend, à intervalles irréguliers, l'arrogant *Speak white* ou le hautain *This is a British Country* ?

A l'heure actuelle, quitter le Québec équivaut, pour un Canadien français, à une manière de suicide culturel; c'est un autre professeur de l'Université Queen's qui vient de le faire assavoir *urbi et orbi*.

Le 17 décembre 1963, à Kingston, le professeur Glen Shortliffe a prononcé une conférence dont voici les passages les plus saillants :

« Un lien radiophonique-télévisé anglo-français à travers le Canada peut être aussi important, pour la Fédération actuellement, que le chemin de fer transcontinental l'était en 1867. » Il a ajouté que,

63. *The Canadian Peoples*. Oxford University Press, 1941, p. 8.

tout comme le lien de transport a été la condition sous laquelle les quatre premières provinces ont convenu de s'unir, une garantie de droits culturels égaux partout au Canada doit être assurée, sans quoi le séparatisme gagnera en vigueur. « C'est la séparation qui produit le séparatisme et les Canadiens de langue anglaise prennent presque un plaisir pervers à ne pas parler le français », a-t-il dit. Non seulement cette attitude persiste en dehors du Québec mais on peut également la trouver au coeur de cette province — la municipalité de Westmount, dans la banlieue de Montréal — « où les résidents refusent d'apprendre la langue des indigènes ».

Bref, la célèbre formule de Durham, énoncée il y a plus d'un siècle, n'a rien perdu de son actualité : dans le Canada d'aujourd'hui comme dans le Canada d'autrefois subsistent toujours « two nations warring in the bosom of a single state. »



Il ne serait peut-être pas messéant de se demander en terminant qui porte la responsabilité d'une si tragique situation. Situation catastrophique, puisqu'elle persiste depuis plus de deux siècles et qu'elle vient de donner naissance à un authentique séparatisme québécois.

Loin de fuir ses responsabilités et de les rejeter sur son voisin, le professeur Lower⁶⁴, les endosse au nom de ses compatriotes de langue anglaise. Impartial et honnête, il refuse de faire son mea-culpa sur la poitrine de son interlocuteur canadien-français. Lisons avec attention ce jugement objectif et nuancé :

« Honest effort at a judgment forces the conviction that the heavier share of responsibility has lain with the English Canadians. They have been more numerous but as a group, and with many honourable exceptions, they have not been magnanimous. They have been the stronger, but they have not hesitated to use their strength. They have been greedy and intolerant, and then have turned naively around and wondered why the French (under their command) would not enter their wars. They might have made at least a Switzerland out of Canada and they have created an Austria-Hungary. »

Dans un autre de ses ouvrages, le même professeur⁶⁵, s'appesantit sur l'expression « to use their strength » :

64. *From Colony to Nation*, p. 559.

65. *Canadians in the Making*, p. 300.

« To English Canadians then and to English Canadians now, it is the words of the poet which are to be recommended :

O, it is excellent

To have a giant's strength; but it is tyrannous

Tu use it like a giant.

« For there have not been many years in the long association when English Canadians have not been ready to use their strength upon their weaker partners. »

En somme, depuis 1760, la hantise d'une nation canadienne-française a poursuivi la plupart des chefs militaires, politiques et religieux du Canada anglais. Et bon nombre de leurs historiens l'ont rappelé, dans leurs ouvrages en brodant, comme nous l'avons constaté, sur la formule de Durham. Ce qui a donné les variantes que voici : « the seed of a nation itself »; « the essentials of a new nation »; « a coalition of the two nations »; « harmony between the two nations »; « the two nations in Lower Canada »; « the establishment of la nation canadienne »; « the two nations still struggle »; « two separate nations »; « compact between the two nations »; « the French-Canadian nation »; « the ruling classes of two nationalities »; « a two-nation state »; « a nation within a nation ».

Pour la plupart des Anglo-Canadiens, les mots « nation canadienne-française » tombent lents et funèbres comme un glas. Un glas qui toutefois sonne depuis deux siècles. Peut-être bien le glas d'une Confédération dont le Canada connaît la lettre — la lettre qui tue — et ignore l'esprit — l'esprit qui vivifie.

Et voici que sociologues, politiciens et hommes d'Etat tentent désespérément de circonscrire une réalité de plus en plus floue et fuyante. Au dire de M. Maurice Lamontagne, notre pays formerait une seule nation du point de vue politique, mais deux nations au sens culturel.⁶⁶

Formule nouvelle qui plaira aux amateurs de nouveautés. Réussira-t-elle toutefois à conjurer, au Canada, l'ultime crise qui s'annonce et qu'ont aggravée deux siècles — ininterrompus ou peu s'en faut — d'incompréhension et d'arrogance ?

A handwritten signature in dark ink, reading "Séraphin Marois". The signature is written in a cursive, flowing style. Below the signature, there is a long, thin horizontal line that extends to the right.

66. Le Devoir, 6 décembre 1963.